



**Traitement de l'ordre du jour
Séance du conseil communal
du mardi 06 octobre 2015
Saint-Cergue – La Cure**

Législature 2011 – 2016

le 06 octobre 2015, à 20h00

1. Préavis N° 08/2015 – Arrêté d'imposition 2016

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

D'accepter l'arrêté d'imposition 2016 – Préavis N° 08/2015 tel que présenté:

▪

Par : 34 voix pour

2. Préavis N° 09/2015 – Demande de crédit de CHF 86'300.- TTC, destiné à une première tranche de rénovation du temple protestant (remplacement du chauffage et réparation des façades)

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

D'autoriser la municipalité à entreprendre les travaux destinés à une première tranche de rénovation du temple protestant

D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 86'300.- TTC

De financer ces investissements par la trésorerie courante

D'amortir ces investissements sur une période de 20 ans

D'accepter la demande de crédit de CHF 86'300.- TTC, destiné à une première tranche de rénovation du temple protestant (remplacement du chauffage et réparation des façades) – Préavis N° 09/2015, tel que présenté:

▪
▪
▪
▪

Par : 32 voix pour

1 récusation

1 abstention

3. Préavis N° 10/2015 - Demande de crédit de CHF 120'000.- TTC, destiné à financer le remplacement d'un tronçon d'environ 170 mètres de la conduite d'alimentation principale en eau potable de la commune

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

D'autoriser la municipalité à entreprendre les travaux destinés à financer le remplacement d'un tronçon d'environ 170 mètres de conduite d'alimentation principale en eau potable de la commune de St-Cergue

D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 120'000.- TTC

De financer ces investissements par la trésorerie courante

D'amortir ces investissements en 1 fois par prélèvement sur le fonds de réserve affecté pour l'eau, compte de bilan 9280.20

D'accepter la demande de crédit de CHF 120'000.- TTC, destiné à financer le remplacement d'un tronçon d'environ 170 mètres de la conduite d'alimentation principale en eau potable de la commune – Préavis N° 10/2015, tel que présenté:

▪

Par : 34 voix pour

4. Préavis N° 11/2015 – Demande de crédit de CHF 70'000.- TTC, destiné au remplacement de la canalisation de relevage de la station des Tenvoy

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

D'autoriser la municipalité à réaliser les travaux de remplacement de la canalisation de relevage de la station des Tencoy

D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 70'000.- TTC

De financer ces investissements par la trésorerie courante

D'amortir ces investissements sur une année par prélèvement au fonds de réserve affecté, compte de bilan 9280.35

D'accepter la demande de crédit de CHF 70'000.- TTC, destiné au remplacement de la canalisation de relevage de la station des Tenvoy – Préavis N°11/2015, tel que présenté:

▪

Par : 34 voix pour



E. Laferrière

La secrétaire